



CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS 2019

COMPTE-RENDU

Présents :	Mesdames Anne CROZET, Marina MENGOLLI, Marie-Neige POCCARD-CHAPUIS et Charlotte THOMPSON. Messieurs Gérard COLLIN, Marc COLLIN, Christian HEBERT Pierre JOUANNE, Cédric POCCARD CHAPUIS, Anthony POCCARD-CHAPUIS et Laurent TRESALLET, Maire.
Excusé :	Monsieur Franck CHENAL.
Absent :	Madame Georgette NALESSO.

I/ ADMINISTRATION GENERALE

1. Désignation d'un représentant du Conseil Municipal au SIVOM Landry – Peisey

Suite à la démission de Guillemette COUTTET, il convient de désigner un nouveau représentant au SIVOM Landry – Peisey. Pour rappel, 5 représentants de Peisey Nancroix doivent être désignés au sein du SIVOM.

Marina MENGOLLI propose sa candidature pour siéger au sein du SIVOM et s'abstient de participer au vote.

Avec une abstention, le Conseil municipal désigne Marina MENGOLLI pour représenter la Commune de Peisey Nancroix au sein du SIVOM Landry-Peisey.

2. Vente d'un local sur Plan Peisey à Madame Agnès RICHERMOZ

Suite à l'accord sur la vente du local de Plan Peisey avec Agnès RICHERMOZ, il convient de délibérer pour que le Conseil Municipal approuve la vente de ce local (avec le locataire du distributeur de billet) à Madame Agnès RICHERMOZ pour un prix de 120 000 €.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la vente du local de Plan Peisey à Agnès RICHERMOZ pour un prix de 120 000 €.

3. Approbation du renouvellement de la location à l'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) d'un bureau situé aux Services Techniques

Depuis 2011, l'ACCA loue un local situé aux Service techniques municipaux, la Tessonnière pour en faire son bureau.

Il est proposé de prolonger le bail de location pour une nouvelle durée de 3 ans en maintenant un loyer de 100 € par an.

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide le renouvellement de la location à l'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) d'un bureau situé aux Services Techniques dans les conditions précitées.

II/ FINANCES

III/ RESSOURCES HUMAINES

4. Proposition d'un avenant pour un poste d'agent technique polyvalent aux Services Techniques

Il est proposé de conforter l'équipe des services techniques avec un avenant au contrat de Valentin PREVOT du 15 mars 2019 au 30 avril 2019.

A l'unanimité, le Conseil municipal valide l'avenant pour un poste d'agent technique polyvalent aux Services Techniques.

IV/ MARCHES/TRAVAUX/URBANISME

V/ INFORMATION ET QUESTIONS DIVERSES

V/ INFORMATION ET QUESTIONS DIVERSES

✓ Prochain Conseil municipal

Le prochain Conseil municipal est fixé au lundi 1^{er} avril 2019.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée.